

Mettre en place une ingénierie de réseau

sur les territoires en s'appuyant sur les structures techniques régionales et locales

Enjeux















ORIENTATION

Des territoires engagés mobilisant les Solutions fondées sur la Nature pour leur aménagement

Renforcer les réseaux d'acteurs pour une intégration des enjeux de biodiversité dans la gestion des territoires

PROBLÉMATIQUES

Le besoin qu'ont les acteurs des territoires d'être accompagnés pour la prise en compte de la biodiversité dans l'élaboration de leurs projets, de la phase préparatoire à la phase opérationnelle, soulève la nécessité de développer une offre d'ingénierie, notamment à destination des petites collectivités. Au sein des réseaux existants, il s'agit de promouvoir l'action en faveur de la biodiversité par le retour d'expériences et l'exemple afin de créer de la synergie et susciter de nouveaux projets. Ces actions d'accompagnement devront être largement expliquées et diffusées afin de contribuer à essaimer les réalisations pertinentes et efficaces. Par ailleurs, la déclinaison de la SRB à l'échelle locale devra se faire en s'appuyant sur le réseau d'acteurs du territoire, élus et services des collectivités locales.

DESCRIPTION

- 1. Identifier sur les territoires les référents en matière de biodiversité et les réseaux déjà existants
 - Identifier et mobiliser les structures techniques référentes et les réseaux déjà existants sur les différents thèmes et aux différentes échelles territoriales (cf. fiche B15).
 - Organiser le retour d'expériences sur les actions d'accompagnement des territoires (bonnes pratiques et projets,...) pour préserver la biodiversité.
 - Identifier les canaux de communication et d'échanges sur les différents thèmes qui concourent à la préservation, au maintien et au développement de la biodiversité.
- 2. Appui technique à l'ingénierie de projets (administratif, technique, financier, réglementaire,...)
 - Identifier les besoins en compétences ou ingénierie environnementale des territoires (PNR, Pays, EPCI ou Départements) et les compétences déjà présentes.
 - Définir les feuilles de route territoriales pour prioriser les actions en fonction des enjeux locaux (articulation avec les stratégies aux différentes échelles régionales, départementales,...) (cf. fiche B17).
 - Structurer une offre d'ingénierie au service du local, et la promouvoir / diffuser :
 - Conseiller et accompagner les projets de territoire (réponse aux AAP, plans, projets), lors de leur montage ou mise en oeuvre, coordonner et évaluer les actions, apporter une aide à la décision et une veille sur les actions d'autres territoires.
 - Former ou participer à la formation des différents publics : élus, agents des collectivités, habitants, professionnels (cf. fiche D36).
 - Faciliter la mobilisation des structures naturalistes locales pour répondre aux besoins des territoires.
- 3. Favoriser les échanges entre les réseaux et les territoires (coopérations, collaborations, coproductions) à différentes échelles (territoire de projet, EPCI, département ou région)
 - Organiser des espaces de partage plus ou moins formels, aux différentes échelles territoriales, par exemple : rencontres et séances de travail encadrées par une structure comme l'Ifrée ou La Fabrique à Projet entre les acteurs départementaux, EPTB, CAUE, CPIE, Départements et PNR, notamment autour de retours d'expériences sur les actions d'accompagnement (bonnes pratiques et projets par exemple) et de savoir-faire (Région ou ARB NA).

- Dans chaque département, mener cette action avec les acteurs professionnels-salariés :
 - Réaliser une revue de projet semestrielle (pour éviter les doublons).
 - Mettre en avant les actions innovantes.
 - Réfléchir aux priorités et actions à mener.
- Identifier et analyser, via le pôle Forum de l'ARB NA, les enjeux, verrous et leviers associés aux problématiques concernant la biodiversité (arrivée du loup, devenir des vieilles forêts, prises accidentelles de cétacés,...).
- Favoriser les liens entre collectivités et organismes de recherche (cf. fiche C30).

VU EN NOUVELLE-AQUITAINE

• La Communauté de communes du Bassin de Marennes et la Communauté d'agglomération Rochefort Océan ont créé une entente intercommunautaire pour une gestion commune du marais de Brouage. Un "Parlement du marais", espace de partage d'informations et de travail collectif, regroupe de nombreux acteurs (de l'agriculteur au chercheur en passant par les associations) afin de construire une vision commune du territoire.

RÉSULTATS ATTENDUS, ÉCHÉANCES, INDICATEURS

- (Ind.) Identification des référents techniques régionaux et locaux et mise à jour d'un répertoire
- (Ind.) Nombre de réseaux d'ingénierie territoriale mis en place (échelle départementale ou intercommunale) au bénéfice des collectivités
- Mise en place de postes pérennes pour les référents techniques régionaux et locaux
- Montée en compétences des collectivités sur de multiples thématiques : naturalistes, agriculture, forêt, aménagement, urbanisme, climat, recherche, aménités et usages,...
- Meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets et politiques locales

ACTEURS CONCERNÉS

- Pilote en charge du suivi global de l'action : ARB
- Porteurs de projets « types » : OFB, Départements, Collectivités locales, Parcs naturels, Acteurs publics territoriaux, de l'aménagement, de l'urbanisme et du foncier
- Partenaires techniques : URCAUE, GIP Littoral, ARB, Départements, Collectivités locales, Parcs naturels, CBN, Acteurs de la protection de la nature, de l'aménagement, de l'urbanisme et du foncier
- Partenaires financiers potentiels : Etat, Région, EPCI (communautés urbaines), Départements, Europe

DISPOSITIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS

- OFB: "Club des engagés "du dispositif TEN
- PNR : compétence d'accompagnement et mise en réseau
- URCAUE : Coordonner les actions régionales des CAUE en matière culturelle sur la construction, l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement et Fédérer les accompagnements en amont de projets de construction, architecture, urbanisme, énergie, paysage et environnement, culture Aides permanentes
- Contrats de territoire Etat / Région avec les EPCI (aide à l'ingénierie notamment)
- Moyens humains : création de postes dédiés à la biodiversité dans les communautés de communes



Mettre en place une ingénierie

de réseau sur les territoires en s'appuyant sur les structures techniques régionales et locales

LIEN AVEC LA SNB ET D'AUTRES STRATÉGIES RÉGIONALES

- Néo Terra : Fiche 50. Les PNR, des territoires exemplaires qui innovent et relaient les politiques régionales
- PRFB: Axe 4. Partager les enjeux de politique forestière dans les territoires (fiche 35)
- PSN PAC: OS-T
- SDAGE AG: Orientation A. Optimiser l'organisation des moyens et des acteurs
- SDAGE LB: Orientation 14 A. Mobiliser les acteurs et favoriser l'émergence de solutions partagées
- SRE: Orientation 4. Développer et partager la connaissance (AO 1)
- SREEE: Axe 4. Gouvernance (action 10.1)

ÉVALUATION DE L'IMPACT POSITIF DE L'ACTION:



Adaptation au changement climatique



Attractivité & économie